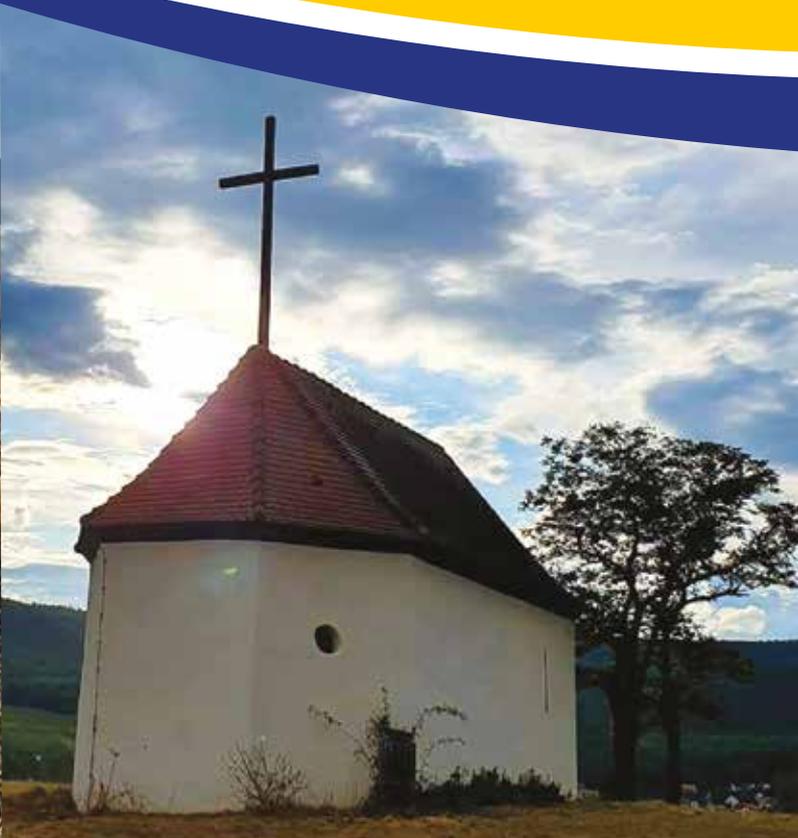


Bulletin Municipal  
2020

ORSCHWIHR  Alsace





# Edito

## Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs  
Chers habitants D'ORSCHWIHR

Ce premier bulletin est pour moi l'opportunité de vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée aux dernières élections. Depuis l'installation du Conseil Municipal, l'équipe que vous avez élue est au travail et s'applique à mener à bien sa mission : construire l'avenir d'ORSCHWIHR. Au-delà des objectifs que vous nous avez confiés, nous souhaitons porter encore plus les valeurs de solidarité, d'exemplarité et d'attractivité qui doivent nous rassembler. Avant de prendre de grandes décisions qui engageront l'avenir de la Commune, l'équipe et moi-même envisageons d'ouvrir davantage le dialogue et la concertation avec vous tous. Nous traversons une période difficile et aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire attention à autrui autant qu'à nous, en respectant les gestes barrières essentiels pour nous préserver de cette pandémie. J'ai une pensée profonde pour tous ceux et celles qui ont été victimes du virus, ainsi que pour tous les acteurs économiques : artisans, commerçants... qui ont durement souffert, et qui sont une fois de plus touchés. Je tiens personnellement à remercier tout le personnel communal qui a été présent pour assurer la continuité des services. Aujourd'hui encore nous pouvons compter sur eux ! Merci également à tous les bénévoles qui ont confectionné les 550 masques en tissu et assuré leur distribution gracieuse en priorité aux personnes âgées du village, ceux qui se sont mobilisés pour trouver des masques, des gants, des surblouses et des solutions hydro-alcooliques pour les EHPAD de la région de Guebwiller.

Dans ce contexte économique très particulier, les investissements de la commune resteront raisonnables :

### À CE JOUR :

- L'accessibilité pour personnes à mobilité réduite au dépôt de pain est achevée et fonctionnelle ;
- Le chantier de remise en état du bout de la rue des Saules (terrain de foot) est terminé et la sortie sur la RD améliorée ;
- De nouvelles fenêtres, des volets roulants et une nouvelle porte d'entrée ont été mis en place à la Maison des Associations ;
- La coupure nocturne de l'éclairage public est instaurée et les retours sont très positifs. Cette action permettra de réaliser des économies d'énergie significatives ;
- Une réparation de chaussée a été effectuée rue des Primevères et rue du Centre ;
- Le bac de rétention de la rue du Vignoble a été nettoyé ;
- Des informations vous sont communiquées par le biais du « S'Krütblettla ».

### DEMAIN :

- Avec la mobilisation des viticulteurs nous entreprendrons la réfection de chemins dans le vignoble ;
- L'installation d'un panneau d'information sera à l'étude ;
- Le site internet de la commune d'ORSCHWIHR sera actualisé et un effort particulier sera fait au niveau de l'information, de l'animation et de la communication vers les habitants ;
- Les membres des commissions communales continueront de travailler sur différentes thématiques ;
- Un arbre sera planté à chaque naissance d'un enfant du village ;
- Des réfections de plusieurs rues seront à l'ordre du jour ;
- Le marquage des places de stationnement rue de l'Église et rue du Centre sera effectif ;
- Des nouveaux panneaux de signalisation pour une meilleure sécurité seront installés.
- Une attention particulière et des contrôles systématiques seront réalisés afin d'éviter les trop nombreuses infractions liées au code de l'urbanisme.
- Des contacts fréquents avec la CCRG en vue de l'élaboration du PLUI seront poursuivis ;

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture du nouveau bulletin communal, et je tiens encore à remercier tous ceux, élus ou citoyens qui participent activement à la vie collective.

Continuons ensemble, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Je vous adresse à tous, mes cordiales salutations en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année, ainsi que pour 2021, une nouvelle année pleine d'optimisme, de santé et de réussite.

Le Maire  
**Marie-Josée STAENDER**

# Les principales décisions du nouveau Conseil Municipal

**En date du 15 mars 2020, l'équipe municipale a été renouvelée, cependant sa prise de fonction a été reportée par décision gouvernementale, en raison de la pandémie de la Covid 19.**

## Conseil Municipal : le 25 mai 2020

- Installation du Conseil Municipal :  
Madame Marie-Josée Staender est élue  
Maire d'Orschwihr, Monsieur Marc Ackermann :  
1<sup>er</sup> adjoint et Madame Bénédicte Weber : 2<sup>e</sup> adjointe.
- Lecture de la Charte de l' élu local.



ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

## Conseil Municipal : le 12 juin 2020

- Délégations d'attribution et de fonctions.
- Indemnités du Maire et des Adjointes.
- Modalités de remboursement des frais engagés par les élus dans l'exercice de leur mandat.
- Election des délégués de la Commune au Sivom Orzell.
- Election et désignation des délégués et des représentants auprès des différentes instances.  
(la composition des différentes commissions communales fait l'objet d'un article spécialement dédié à celles-ci dans ce bulletin communal)
- Convention de servitude avec Enedis
- AFUL du Sommerfeld :  
Information sur un projet d'aménagement au lieu-dit Sommerfeld et sur la constitution d'une association foncière actuellement en cours.
- Honorariat :  
Le Conseil décide de solliciter le Préfet pour conférer l'honorariat à :  
Monsieur Alain Grappe ancien Maire et à Monsieur Jean-Claude Gaering ancien Adjoint.
- Création d'un poste d'agent polyvalent du service technique à temps partiel.

## Conseil Municipal : le 10 juillet 2020

- Election des délégués du conseil municipal pour l'élection des sénateurs.
- Démission d'un délégué suppléant du Sivom et élection d'un nouveau délégué suppléant
- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés.
- Décision modificative n°1 du budget primitif
- Actualisation annuelle du taux de participation du PAE des Krautlaender
- Alignement de rues et cessions de terrains.

## Conseil Municipal : le 22 septembre 2020

- Décision modificative n° 2 du budget primitif 2020.
- Agrément d'un candidat à la demande de Mr. Mangin locataire de la chasse n° 2
- Désignation d'un nouvel estimateur des dégâts de gibier.
- Location de salles communales : le conseil fixe les montants des locations et de la caution à verser, décide qu'aucune location ne sera accordée durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre rue du Centre.
- Lecture et approbation du règlement intérieur du Conseil municipal.
- Lecture des rapports d'activité 2019 du Syndicat d'Electricité et de gaz du Rhin, des Brigades Vertes et de Floriom SPL.
- Décision d'annulation du Repas de Noël des Aînés en raison des contraintes sanitaires.

# LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



**Marie-Josée STAENDER**  
*Maire*

**Marc ACKERMANN**  
*1<sup>er</sup> adjoint*

**Bénédicte WEBER**  
*2<sup>e</sup> adjoint*

## Les membres des commissions internes :

### - SIVOM ORZELL :

Marie-Josée STAENDER : **vice-présidente**  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER  
Michel VOELKLIN, Sandra HAEGELIN  
Suppléants : Myriam SCHMITT  
Frédéric GRIVEL

### - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

**Titulaires :** Marc ACKERMANN  
Frédéric GRIVEL  
Myriam SCHMITT  
**Suppléants :** Odile KRITTER  
Stéphane LOEWERT  
Bénédicte WEBER

### - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Marie-Josée STAENDER, Gilles ACKER,  
Marc ACKERMANN, Joseph BRAUN,  
Gilles COZZI, Denis DRESCH,  
Christian HAEGELIN, Marie-France HUBE  
Yann KOLIFRATH, Odile KRITTER  
Frédéric SCHMITT, Paul STREICHER  
Michel VOELKLIN, Bénédicte WEBER

## COMMISSIONS COMMUNALES :

### - FINANCES, BUDGET :

Marie-Josée STAENDER, Marc ACKERMANN,  
Bénédicte WEBER, Karine FAHRER,  
Frédéric GRIVEL, Christian HAEGELIN,  
Sandra HAEGELIN, Odile KRITTER,  
Stéphane LOEWERT, Jean PARIS,  
Anne PFLEGER-ZUSSLIN,  
Pascal RUFFIO, Myriam SCHMITT,  
Elsa THEVENET, Michel VOELKLIN

### - PLU, URBANISME, TRAVAUX VOIRIES, BATIMENTS, SECURITE :

Marie-Josée STAENDER, Marc ACKERMANN,  
Bénédicte WEBER, Christian HAEGELIN,  
Sandra HAEGELIN, Odile KRITTER,  
Jean PARIS, Myriam SCHMITT,  
Michel VOELKLIN

### - DEVELOPPEMENT DURABLE, NATURE, ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT, FORET, VITICULTURE :

Marie-Josée STAENDER,  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER,  
Christian HAEGELIN, Odile KRITTER,  
Stéphane LOEWERT, Jean PARIS, Anne  
PFLEGER-ZUSSLIN, Myriam SCHMITT,  
Michel VOELKLIN

### - TOURISME, ANIMATIONS, JUMELAGE, EVENEMENTS CULTURELS, JEUNESSE, EDUCATION :

Marie-Josée STAENDER,  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER,  
Karine FAHRER, Sandra HAEGELIN,  
Anne PFLEGER-ZUSSLIN,  
Pascal RUFFIO, Myriam SCHMITT,  
Elsa THEVENET

### - PREVENTION SANTE, PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE, CRISE SANITAIRE, SOCIAL :

Marie-Josée STAENDER,  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER,  
Odile KRITTER, Stéphane LOEWERT,  
Anne PFLEGER-ZUSSLIN,  
Elsa THEVENET

**- BULLETIN COMMUNAL, SITE INTERNET, INFORMATION :**

Marie-Josée STAENDER,  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER,  
Frédéric GRIVEL, Christian HAEGELIN,  
Sandra HAEGELIN, Odile KRITTER,  
Stéphane LOEWERT,  
Anne PFLEGER-ZUSSLIN

**- JOURNEE CITOYENNE :**

Marie-Josée STAENDER,  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER,  
Karine FAHRER, Frédéric GRIVEL,  
Christian HAEGELIN,  
Sandra HAEGELIN, Odile KRITTER,  
Stéphane LOEWERT, Jean PARIS,  
Anne PFLEGER-ZUSSLIN,  
Pascal RUFFIO, Myriam SCHMITT,  
Elsa THEVENET, Michel VOELKLIN

**- RESPONSABLES DES SALLES COMMUNALES :**

Karine FAHRER, Anne PFLEGER-ZUSSLIN,  
Elsa THEVENET

**- COMMISSION COMMUNALE DE DEVOLUTION DE LA CHASSE :**

Marie-Josée STAENDER : **présidente**  
Marc ACKERMANN  
Bénédicte WEBER  
Christian HAEGELIN  
Jean PARIS  
Michel VOELKLIN

**- COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE (4C)**

Marie-Josée STAENDER : **présidente**  
Marc ACKERMANN, Bénédicte WEBER  
Christian HAEGELIN, Michel VOELKLIN

**LES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTES INSTANCES :**

**- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN**

Marc ACKERMANN  
Odile KRITTER

**- SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES :**

Stéphane LOEWERT  
Jean PARIS

**- PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES :**

Stéphane LOEWERT  
Myriam SCHMITT

**- SYNDICAT MIXTE DE LA LAUCH :**

Odile KRITTER  
Pascal RUFFIO

**- ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIERES DU HAUT RHIN :**

Christian HAEGELIN  
Jean PARIS

**- AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU HAUT RHIN :**

Bénédicte WEBER

**- MINISTERE DE LA DEFENSE :**

Marc ACKERMANN

**- REPRESENTANT DE LA SPL FLORIOM :**

Myriam SCHMITT



# Vie Communale

## Travaux

RÉALISATION DE L'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



TRAVAUX À LA MAISON DES ASSOCIATIONS



TRAVAUX RUE DU STADE





REMISE MÉDAILLE DÉPARTEMENTALE



CRÉMATION DES SAPINS JANVIER 2020



CHANTIER NATURE





DISTRIBUTION DES MASQUES DU DÉPARTEMENT 1<sup>ER</sup> JUIN 2020



SOIRÉES TARTES FLAMBÉES ORGANISÉES PAR LE SYNDICAT VITICOLE 24 JUILLET ET 15 AOÛT 2020



FÊTE DU JEU JUILLET 2019

FÊTE DE LA NATURE 11 OCTOBRE 2020





TRAVAUX DU SYNDICAT VITICOLE CHEMIN DU BUROTWEG



 Journée  
Citoyenne

ORSCHWIHR  
2019







# Centenaire de la Crèche de Noël d'Orschwihr

L'année 2020 devait être marquée par une commémoration exceptionnelle, celle du Centenaire de la Crèche de Noël de l'église St Nicolas. L'initiative en revient à Bernard Simon, président de la Chorale Ste Cécile d'Orschwihr. Dans le cadre des festivités, outre une exposition permanente de la crèche durant toute l'année, une dizaine de concerts avaient été programmés, malheureusement seuls cinq d'entre eux ont pu être proposés au public en raison de la pandémie.



En amont et afin de compléter et d'enrichir l'historique de la crèche, retranscrit dans l'Almanach 2020 de Sainte Odile, Bernard Simon a effectué de nombreuses recherches, non seulement, dans les archives transmises par son père François (1927-2010) mais aussi en Allemagne, à Elzach, village natal d'Adolf Eydt, menuisier et concepteur de la crèche, désormais centenaire.

Ses contacts avec la commune d'Elzach lui ont également permis de rencontrer la petite fille de l'artisan. Madame Rita Koch est venue dans notre commune avec sa famille, en janvier 2019, pour admirer l'œuvre de son grand père. Moment de partage, riche en émotions...

À noter que la tradition familiale et le lien avec l'Alsace ont été perpétués par le père de Madame Koch qui réalisa à son tour, une crèche pour la Basilique de Thierenbach en 1930.

Revenons aux festivités au fil des mois de cette année si particulière...

L'ouverture a pu être concrétisée avec, dès janvier 2020, les guitaristes, élèves de Valentin Benni qui se sont retrouvés à l'église pour une présentation de leur répertoire.

En février, ce fut l'ensemble Mandolines de Guebwiller sous la direction de Joseph D'onorio qui vint enchanter l'auditoire.

Interrompues dans leur élan dès le mois de mars, une reprise des manifestations fut possible au cours de l'été, avec le Duo Soft Trompet composé de Denis Hummel, ancien musicien de la Musique Concorde d'Orschwihr, et de Stéphane Bringel.

Le 15 Août, l'église St Nicolas a eu le privilège de servir de cadre au Concert d'ouverture de la 13<sup>e</sup> Saison internationale de Musique sacrée et d'orgue d'Alsace. Deux instrumentistes de talent se sont ainsi produits, mêlant avec brio, flûte et orgue dans un concert baptisé « Evocations » avec un riche répertoire de Bach à Mendelsohn. Il s'agissait de Cyril Pallaud, professeur agrégé en musique, directeur de l'Orchestre et du Chœur de Chambre de Colmar, organiste titulaire de la paroisse St Guillaume de Strasbourg accompagné pour l'occasion par Paula Thomas, flûtiste diplômée du Conservatoire de Musique de San Francisco et professeur de flûte au Conservatoire de Bois Colombes.

Le dernier événement permit d'accueillir deux groupes, Cors et Accords de Cornimont (88) et Alsaccord de la Vallée Noble avec Heidi et Aimé au cor des Alpes, bien connus dans la région. À l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne sommes pas en mesure de confirmer la tenue des moments musicaux et des concerts de fin d'année, cependant la reprogrammation de certains d'entre eux sera envisagée dès que faire se peut.

Une information paraîtra, en temps voulu, dans la presse locale et par voie d'affichage à l'église et dans les commerces locaux.

Rappelons que ces concerts sont gratuits - une corbeille est disposée à la sortie de l'église et l'ensemble des dons sera reversé au profit de la rénovation intérieure de l'église qui en a bien besoin.

**Pour plus de renseignements,  
vous pouvez contacter  
Bernard Simon au 06 45 46 45 84**

En espérant vous retrouver très vite pour conclure cette commémoration en toute sérénité.

# Les Concerts



LES ÉLÈVES GUITARISTES  
DE VALENTIN BENNI



LES MANDOLINES DE GUEBWILLER



LE DUO SOFT TROMPET



CYRIL PALLAUD ET PAULA THOMAS



CORS ET ACCORDS DE CORNIMONT ET ALSACCORD



## LA CHAPELLE ST ANTOINE à livre ouvert

Des origines de ce petit sanctuaire au bord du Quierenbach, dédié à Saint Antoine nous ne savons que peu de choses. Comme nombre de biens seigneuriaux, cette zone forestière changea de mains sous la Révolution et des habitants de la commune eurent l'opportunité d'acquérir des terres mais aussi des parcelles de forêt.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en 1857, Antoine Rich, alors propriétaire, fit ériger cette chapelle privée, petit édifice à vaisseau unique dont l'entrée est toujours restée ouverte sur la forêt et le ruisseau en contrebas.

Jusqu'ici dans ce lieu, point de riche iconographie, ni de vitraux relatant des scènes de l'Évangile ou encore de la vie du Saint auquel il fut voué. Mais il n'était pas rare d'y entrevoir, de pieuses images ou un modeste bouquet de pervenches déposé, sans doute avec dévotion, sur le petit autel par quelque promeneur. Certains de nos contemporains se souviendront des jours de rogations (d'Batwuch), ces processions, rites de la tradition catholique, se déroulant aux quatre coins du ban de la commune et où le prêtre bénissait les cultures. Le cortège de paroissiens se rendait ainsi sur plusieurs jours dès l'aube vers la chapelle Ste Croix du Bollenberg dominant le vignoble mais aussi, à travers forêt, à la chapelle du Val du Pâtre.

Pas de halte cependant à la modeste chapelle St Antoine déjà bien mise à mal par les intempéries en ces temps-là. Un récent changement de propriétaire de la forêt attenante a sans doute empêché une ruine irrémédiable du petit sanctuaire. La famille Lehmann originaire d'Orschwihr a rapidement diligenté des travaux, coiffant la chapelle d'une nouvelle charpente et couverture. Un dégagement d'arbres fragilisés alentour et un nouveau crépi a complété la consolidation du bâti.

L'idée d'une ornementation intérieure a rapidement germé et la rencontre entre l'amoureux du patrimoine et l'artiste graffeur Jean Linnhoff a permis de concrétiser un projet original à l'automne 2020. L'artiste a bénéficié d'une carte blanche de la part du propriétaire, celui-ci a simplement souhaité une évocation de St Antoine le Grand inspirée du Retable d'Issenheim, illustre triptyque de Mathias Grünewald visible au Musée Unterlinden de Colmar.

La démarche du commanditaire et de l'artiste relève donc plus d'une volonté conjointe de nous conter une histoire, celle d'un ermite du IV<sup>ème</sup> siècle, épris de charité, de douceur et de justice, mais cruellement tourmenté par son salut.

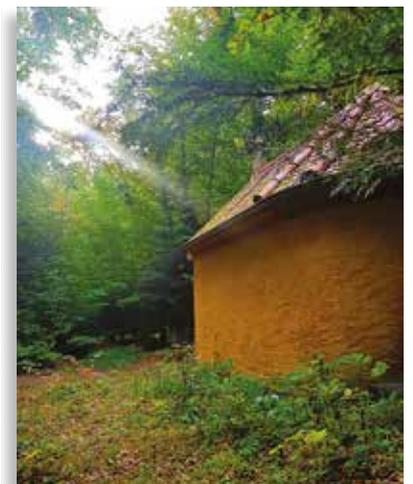
Celle aussi de l'Ordre hospitalier des Antonins à Issenheim, communauté religieuse recueillant et soignant les malades atteints du mal des ardents et propriétaire par ailleurs, au XIV<sup>ème</sup> siècle du Château du Stettenberg, situé à quelques encablures de la chapelle.

Le graffeur et illustrateur de Colmar, Jean Linnhoff, dont l'univers pictural navigue du Moyen Âge au Fantastique revisite avec brio et selon un concept novateur, le thème de la Tentation de St Antoine, introduisant ainsi un art qualifié plutôt d'urbain, dans cette chapelle au fond des bois. Cette libre interprétation reflète assurément l'indépendance que la création artistique se doit de perpétuer loin des préceptes politiques ou moraux.

L'inauguration de la peinture murale a eu lieu le 3 octobre en présence de l'artiste et d'une assemblée restreinte en raison de la pandémie. Gageons que la famille, propriétaire des lieux, saura dans un proche avenir, animer avec passion, ce lieu tombé dans l'oubli et qui suscite à nouveau curiosité et intérêt.

**Si certains de nos lecteurs ont des informations complémentaires : photos, documents ou simples anecdotes sur la chapelle ou souhaiteraient échanger sur l'histoire locale :**

**contact Odile Kritter 06 84 19 78 82**



# Confection de masques par des bénévoles dans le village

À la fin du premier confinement, il était préconisé de porter des masques barrière, et ils étaient rares voire introuvables. Les livraisons attendues tardaient. Sous l'égide d'une élue du conseil municipal, des habitants du village ont décidé de se mobiliser pour en fabriquer pour les aînés.

Un atelier de confection a pris forme dans la salle St Nicolas mis à disposition par la commune. Des bénévoles se sont réunis à plusieurs reprises pour couper, assembler, piquer, repasser des masques. Des couturières ont aussi participé en confectionnant de nombreux modèles chez elles. C'est plus d'une vingtaine de personnes qui ont pris part à cette action, dans les ateliers ou depuis leur domicile. Des habitants ont contribué en faisant des dons de tissus, fils, élastiques et aussi quelques douceurs pour motiver les bénévoles...

Trois adolescents, Alexandre, Charly et Quentin se sont proposés pour distribuer ces masques. Après les avoir ensachés, ils en ont d'abord déposé chez les plus de 80 ans, puis au vu de la production, tous les habitants de plus de 65 ans ont reçu un masque « confectionné à Orschwihr ». Ils ont pris leur mission très à cœur. Plus de 550 masques ont ainsi été cousus, dont des modèles pour les enfants. Il en reste à disposition, en mairie.

Ce moment a permis à des habitants de se rencontrer et se connaître, dans un bel élan de solidarité.

Merci à tous



# Sivom Orzell

## École Les Orchidées, une école à la pointe du numérique

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, le SIVOM ORZELL, toujours soucieux d'offrir aux enfants du village une éducation de qualité, équiper l'école d'une quatrième dalle numérique.

En effet, trois classes sont déjà dotées de cet équipement.

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est un énorme écran tactile de près de 2m de diagonale. Il remplace le tableau noir car on peut écrire dessus directement avec le doigt ou avec un stylet. Mais contrairement au tableau où la leçon disparaît une fois qu'on l'a effacée, là on peut la sauvegarder et y revenir un autre jour. C'est aussi un écran connecté à internet et à tout moment, le professeur peut illustrer sa leçon par une image, une photo, une musique ou une vidéo.

Mieux encore, les mots deviennent des objets que l'on peut saisir, déplacer, manipuler.

Parallèlement, le SIVOM ORZELL a doté l'école d'une mallette contenant une dizaine de tablettes numériques.

Les enfants peuvent utiliser des logiciels éducatifs, faire des photos ou des recherches sur internet.

L'association des parents d'élèves, APE ORZELL, a complété cet équipement en offrant à l'école

4 tablettes supplémentaires. Avec le numérique, les apprentissages deviennent plus ludiques,

plus différenciés. Cependant, les livres, les cahiers et les stylos gardent toute leur

importance et rien ne remplacera jamais l'interaction entre un enseignant et ses élèves.

Jean-Marc NEFF Directeur



L'association des parents d'élèves « APE les Orchidées » a été créée il y a deux ans, après les élections des représentants des parents d'élèves. Les membres des 2 listes se sont unis, rejoints par 3 autres parents d'élèves pour donner vie à cette nouvelle association.

L'APE les Orchidées s'est fixée plusieurs objectifs :

### Organiser des ventes pour récolter des fonds pour améliorer le quotidien des élèves de l'école.

- Ventes de chocolat à Noël et Pâques en partenariat avec la chocolaterie Stoffel et aussi une vente de géraniums au mois de mai en partenariat avec les fleurs Stempfler.
- Organiser des événements pour les enfants dans le village ;
- L'APE a organisé une grande kermesse en juin 2019 avec des jeux et un repas. L'an dernier ;
- En partenariat avec la ludothèque « l'école est finie » et avec le soutien du SIVOM, une après-midi récréative autour de St Nicolas, avec des bricolages, maquillages, jeux, balade aux lampions et lecture de conte.

Avec l'argent récolté lors de ces différentes opérations, l'APE a offert aux enfants de l'école, une pochette surprise à Noël, un spectacle de Noël, 7 tablettes tactiles, 2 lecteurs CD, des bandes dessinées, du nouveau matériel pour la salle de motricité et d'autres projets devraient voir le jour prochainement. Plus récemment l'APE s'est également mobilisée pour palier l'absence de photo de classe en raison du Covid en offrant à chaque enfant une photo souvenir regroupant par classe les portraits de chaque enfant. Après les vacances de la Toussaint et avec l'aide d'une couturière de Staffelfelden « l'atelier de Rachel », l'APE a offert 96 masques en tissu lavable soit un masque pour chaque enfant de primaire et grande section de maternelle. L'APE comptait 11 membres à sa création et rassemble aujourd'hui 15 parents d'élèves pour une école de 123 enfants.

**Pour tout renseignement vous pouvez les contacter par mail : [apeorzell@gmail.com](mailto:apeorzell@gmail.com)**

**Sophie MOLTES Présidente**



# La Ludothèque

La ludothèque, que vous pouvez trouver 7 rue du centre, à la place de l'ancienne école maternelle, pour ceux qui l'ont connue, anime régulièrement le village tout au long de l'année.

## Petit flashback sur 2019

### Avril :

Chasse aux œufs à l'air de jeux pour les petits et en forêt pour les plus grands. Nous réunissons plus d'une centaine d'enfants venant du village et des environs. Les petits adorent faire des câlins au lièvre de Pâques !

### Mai :

Participation à la journée citoyenne

### Juillet :

La fête du jeu s'est exceptionnellement déroulée dans le parc de la maison des associations, à cause du temps instable annoncé. Nous avons heureusement pu en profiter toute l'après-midi. Cette fois-ci, c'était sur le thème des 5 continents.

### Octobre :

La ludothèque a fêté ses 10 ans lors d'une belle soirée partagée avec ses adhérents.

### Décembre :

Organisation d'une après-midi St Nicolas en partenariat avec l'APE et avec le soutien du Sivom Orzell. La ludothèque a proposé une animation récréative autour des jeux dans une bonne ambiance de Noël.



## Les activités de la ludothèque

La ludothèque compte une trentaine d'adhérents du village, mais également des villages alentour.

Vous aimez jouer entre amis ou en famille, alors n'hésitez pas à franchir notre porte, nous vous accueillons tous les samedis matins de 10h à 12h.

Il y a un choix de plus de 400 jeux (à partir de 2 ans) et nous en achetons des nouveaux régulièrement. Nous en fabriquons également lors des ateliers bois proposés par la Fédération Départementale des Ludothèques du Haut-Rhin et le CLU de Bollwiller.

Nos soirées jeux, le premier vendredi du mois à 20h, rencontrent un franc succès, surtout lors des « spéciales » Saint Nicolas ou galette des rois. Mais également lorsque Denis de [Kijoo.fr](http://Kijoo.fr) vient nous présenter de nouveaux jeux toujours plus sympas les uns que les autres.

Les enfants peuvent également venir fêter leur anniversaire avec leurs copains à la ludothèque : jeux extérieurs, défis, maquillage, déguisements sont au programme. Tranquillité pour les parents et grand plaisir pour les enfants !

Nos grands jeux sont disponibles à la location pour vos fêtes de familles, manifestations associatives... Ils sont régulièrement empruntés par les écoles pour les kermesses ou par le Péri-scolaire pour sa fête de fin d'année.

Pendant la période de confinement nous avons même créé une newsletter afin de donner, à nos adhérents, des idées pour occuper les enfants à la maison.



Si vous aimez jouer, et que vous souhaitez vous joindre à nous, ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter sur :

[ecole-est-finie@laposte.net](mailto:ecole-est-finie@laposte.net)  
ou au 07 70 18 26 82



# La Vie des Associations

Focale sur :

**PHILAPOSTEL**  
Haut-Rhin



PHILAPOSTEL est la plus grande association philatélique nationale. Elle est représentée par 26 associations en France et en Martinique dont **PHILAPOSTEL Haut-Rhin**. Elle est constituée en majorité d'agents des Postes et des Télécommunications, mais aussi ouverte vers l'extérieur.

D'après le dictionnaire Larousse, la philatélie est la science, l'étude, la recherche des timbre-poste et, éventuellement, d'objets connexes comme les marques d'affranchissement. En 1849, en France, l'apparition du timbre va donner l'essor à cette passion.

Mais c'est avant tout un loisir qui réunit chaque mois, à la Maison des associations de la commune, une quarantaine de passionnés à la recherche du timbre manquant ou un document pouvant illustrer une présentation sur des sujets variés comme la thématique, l'histoire postale, les cartes postales, etc.



**VENEZ NOUS REJOINDRE  
ET PARTAGER NOTRE  
PASSION DANS UNE  
AMBIANCE CORDIALE  
ET CONVIVIALE**



Il vous sera facile de vous procurer les timbres émis par les différentes administrations postales du monde, acquérir du matériel pour les classer ou ranger les cartes et lettres 1<sup>er</sup> jour et bien d'autres choses encore pour rendre ce hobby de la collection le plus agréable possible.

De la formation pour jeunes et adultes est également proposée. Vous pourrez y apprendre la meilleure façon de commencer une collection de la présenter, d'étudier un thème ou l'histoire postale d'une ville, d'un département ou d'une région, etc.



**PHILAPOSTEL** Haut-Rhin

**CONTACT:**

Mme Geneviève PÉQUIGNOT, Présidente  
25 Grand Rue  
68100 MULHOUSE  
Téléphone: 06 74 33 38 13  
Email: [genevieve.pequignot@orange.fr](mailto:genevieve.pequignot@orange.fr)

**ADRESSE DU LOCAL:**

Maison des Associations  
2, rue de l'Église  
68500 ORSCHWIHR  
Réunion le samedi, selon planning  
Merci de me contacter pour plus de précisions

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE D'ORSCHWIHR :

- **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS  
DU SIVOM ORZELL**  
Mme Alexia ACKERMANN  
12 rue de l'Étang 68500 ORSCHWIHR
- **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES  
SPORTS ET LOISIRS (AISL)**  
M. Gilbert KUBLER - 21b rue de l'Église -  
68500 ORSCHWIHR 03 89 74 27 79  
M. Nicolas SIMON - 1 rue de Bergholtz-Zell  
68500 ORSCHWIHR 03 89 76 40 02
- **ASSOCIATION DE JUMELAGE  
ORSCHWIHR - KERLOUAN**  
M. Jean-Claude GAERING  
3 rue des Merles  
68500 ORSCHWIHR 06 86 89 57 86
- **ASSOCIATION DES SECOURISTES ET  
DONNEURS DE SANG**  
M. Guy SIUDYGA - 20 rue de Soultzmatt  
68500 ORSCHWIHR 03 89 76 97 74
- **ASSOCIATION SOCIETE D'HISTOIRE  
CHERCHEURS D'OPTANTS DES  
DEPARTEMENTS D'ALSACE ET DE  
MOSELLE**  
M. Jean-Luc ANGSELL s/c M. Jean-Claude  
GAERING - 3 rue des Merles  
68500 ORSCHWIHR
- **CHORALE SAINTE CECILE**  
M. Bernard SIMON Place St Nicolas  
68500 ORSCHWIHR 06 45 46 45 84
- **CONSEIL DE FABRIQUE**  
M. Jean-Bernard ZIEGLER  
3 rue de l'été - 68500 ORSCHWIHR  
03 89 76 90 12 / 07 70 76 73 00
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**  
Mme Patricia PATARD  
7 rue du Général De Gaulle  
68500 ORSCHWIHR 03 89 76 29 42
- **MUSIQUE « ECHO DU BOLLENBERG »**  
M. André LANGENFELD - 77 Grand'Rrue  
68500 ORSCHWIHR 03 89 76 04 11
- **SECTION LOCALE DE  
L'UNC-UNCAFN**  
M. Robert HAEGELIN  
5 impasse Bel Air - 68500 ORSCHWIHR
- **SYNDICAT VITICOLE**  
M. Julien GSELL - 26 Grand'Rue  
68500 ORSCHWIHR
- **ASSOCIATION PHILAPOSTEL  
HAUT RHIN :**  
Mme Geneviève PEQUIGNOT  
25 Grand'Rue  
68100 MULHOUSE 06 74 33 38 13
- **TENNIS CLUB DU BOLLENBERG**  
M. Yannick STOEBER  
2b rue des Larrons  
68500 GUEBWILLER
- **LUDOTHEQUE**  
Mme Karine FAHRER - 69 Grand'Rue  
68500 ORSCHWIHR 07 70 18 26 82
- **CARMA**  
Aéromodélistes Rouffachois et  
de la Moyenne Alsace  
M. Dominique GRAPPE  
26 rue des Saules  
68500 ORSCHWIHR 03 89 28 62 35
- **ASSOCIATION DES PARENTS  
D'ELEVES APE LES ORCHIDEES**  
Mme Sophie MOLTES  
apeorzell@gmail.com
- **LES AMIS DE L'ALTSCHLOSS  
CHATEAU DU STETTENBERG**  
M. Nicolas FRITSCH  
22 route de Soultzmatt  
68500 ORSCHWIHR 06 73 52 54 92  
M. Jean Frédéric LEHMANN  
104 rue de la Fabrique  
68530 BUHL 06 76 83 34 88

# Vous pouvez désormais payer vos impôts ou certaines factures au bureau de tabac

La **D**irection **G**énérale des **F**inances **P**ubliques (DGFiP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une **offre de paiement de proximité** pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)

## Quelles sont les conditions et comment ça se passe ?

- Les amendes ou les factures de la cantine, de la crèche ou de l'hôpital quel que soit leur montant si vous réglez en carte bancaire et jusqu'à 300€ si vous réglez en espèces.
- Les impôts de moins de 300 € que vous réglez en espèces ou en carte bancaire :
  - la contribution à l'audiovisuel public ;
  - les taxes d'habitation ou foncières ;
  - tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet.

**Attention :** Vous devez vous assurer que :

- votre avis d'impôt ou votre facture comporte un QR code ;
- la mention « payable auprès d'un buraliste » figure bien dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, vous devrez régler votre facture selon les modalités habituelles indiquées sur le document.



## Dans quel bureau de tabac ?

Les buralistes partenaires sont identifiés par le logo « Paiement de proximité »/Partenaire agréé de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous pouvez trouver une liste sous

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

## Comment ça se passe ?

Vous n'avez pas à montrer votre facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle. Vous scannez vous-même votre QR code puis vous payez. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé. Un justificatif de paiement est remis.

## ORSCHWIHR - LIGUE CONTRE LE CANCER APPEL AUX DONNS 2020

Les dons sont la ressource la plus importante du comité départemental de la Ligue contre le cancer, et sont indispensables pour la concrétisation de ses missions sociales : soutien aux personnes malades, aux hôpitaux, et prévention.

Dans le contexte actuel de pandémie Covid-19, la Ligue a souhaité veiller à la santé des bénévoles et des donateurs. Par conséquent elle a décidé exceptionnellement pour cette année, d'annuler les quêtes à domicile et privilégier les dons en ligne directement sur le site de la Ligue [www.liguecancer-cd68.fr](http://www.liguecancer-cd68.fr), ou par chèque à adresser à la mairie, ou encore directement à la Ligue contre le cancer, 11 rue Camille-Schlumberger 68000 Colmar.



**EN SAVOIR PLUS : Renseignements au 03 89 41 18 94,  
mail à [cd68@ligue-cancer.net](mailto:cd68@ligue-cancer.net)**



## DISTRIBUTION DES SACS DE TRI ET BIODECHETS

La distribution des sacs de tri et de biodéchets se déroulera

le **JEUDI 14 JANVIER 2021 de 9h à 13h** en mairie.

Merci de vous munir de votre badge et de votre masque.



## DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Être Sapeur-Pompier volontaire aujourd'hui est une preuve de citoyenneté. Le jeune qui s'engage dans un Corps de Sapeur-Pompier montre qu'il est prêt à se mettre au service de ses concitoyens en difficulté.

Les risques technologiques s'ajoutent de plus en plus aux dangers que représentaient jusqu'ici les incendies, les inondations et les autres catastrophes naturelles.

Qui d'entre nous peut dire qu'il est à l'abri de telles calamités ? Qui n'a pas un jour eu besoin de trouver dans son désarroi une main secourable ?

Les Sapeurs-Pompiers qui sont intervenus dans ces situations de détresse peuvent témoigner du réconfort qu'ils ont pu lire sur le visage des personnes secourues. Cette satisfaction d'avoir pu aider, représente déjà une raison suffisante pour s'engager dans une unité de Sapeurs-Pompiers. Une autre raison est donnée par la franche camaraderie et l'esprit d'entraide qui anime nos hommes du feu. Il faut les avoir vu, ces hommes et ces femmes secourir leur prochain tout en assurant la sécurité de leurs coéquipiers.

Il faut les avoir vu, fatigués, épuisés, mais tenant bon à leur poste jusqu'à la victoire finale. Il faut les avoir vus, au retour de mission, noircis par la fumée, le visage rougi par la chaleur du feu combattu, harassés, mais heureux et fiers d'avoir pu porter secours. Il faut les avoir vus, ces hommes et ces femmes, se réconforter mutuellement et parfois soigner le collègue blessé.

Tous ces sentiments, ces satisfactions, cette amitié, sont des raisons mille fois suffisantes pour encourager les personnes (16 ans et plus, filles ou garçons), comme vous peut être, à venir renforcer nos unités. Gageons qu'ils seront tous très bien accueillis parmi nous.

« Ils ont besoin de nous, Nous avons besoin de vous ! »

**Renseignements par téléphone**  
**Chef de Corps Marc ACKERMANN**  
au 06 89 15 31 17 ou  
**Sous-Chef de Corps Ludovic ANGSTHELM**  
au 06 38 68 72 14

# Quelques infos utiles

## URBANISME

Un village ne se construit pas au hasard. Pour se développer de façon maîtrisée, il a besoin de règles qui précisent où l'on peut construire, ce que l'on peut construire et sous quelles conditions. C'est le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme qui définit ces règles.

**P.L.U.**  Le Plan Local d'Urbanisme est un document fondamental pour la commune car il a des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants : il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Le P.L.U. est non seulement un outil réglementaire mais aussi l'expression d'un projet communal ; il définit un projet urbain, élabore une stratégie territoriale et affirme une volonté politique en tenant compte des principes du développement durable.



Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (maison, véranda, clôture, piscine, garage, abri...) ou ceux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



### Des règles d'urbanisme à respecter

De nombreux cas de non-respect du code de l'urbanisme ont été constatés sur la commune, notamment des infractions aux règles de procédures : défaut de permis de construire, absence de déclaration de travaux, non-respect des prescriptions du Service Instructeur et/ou du Service des Bâtiments de France, non-conformité à l'autorisation délivrée.

### Attention : Actions et sanctions



L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conforme à un permis de construire.

### Construction, aménagement ou rénovation...

Avant de commencer vos travaux, nous vous invitons à consulter le service urbanisme de la mairie. Celui-ci est votre écoute et vous guidera dans les démarches à effectuer.



# Sauvegarde du patrimoine bâti et identité régionale

Outre son environnement naturel très prisé, le patrimoine bâti ancien, qui dans notre commune, ne correspond pas à l'image traditionnelle de la maison à pans de bois, si emblématique de notre région, est pourtant digne du plus grand intérêt.

Le Pays d'Art et d'Histoire avait d'ailleurs programmé une visite guidée, début novembre (annulée par le confinement) dont l'objet était de faire (re)découvrir l'architecture des maisons vigneronnes dont certaines présentent des décors renaissance remarquables.

Construites en pierre parce que ce matériau était disponible à proximité, elles ont traversé le temps, grâce à leurs propriétaires successifs, qui ont eu à cœur de les entretenir et de conserver ainsi, dans le cœur historique, l'identité d'un village alsacien du Piémont qui charme tant nos visiteurs.

Aujourd'hui, certaines de ces anciennes bâtisses ne sont plus affectées à leur usage d'origine et leurs propriétaires ou nouveaux acquéreurs estiment, sans doute avec raison, que leur agencement ne correspond plus aux modes de vie actuels et que la réhabilitation engendre de ce fait, des coûts exorbitants.

Pourtant des solutions existent pour sauvegarder à la fois le cachet et l'authenticité de l'ancien et de bénéficier d'un intérieur adapté aux nouveaux besoins. Il est essentiel, pour mener à bien une réhabilitation, de bénéficier de conseils avisés en matière de restauration du bâti ancien et de prendre connaissance des aides existantes.

Disposant d'une réelle expertise et d'un savoir faire, l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA) est composée d'architectes-conseils et de passionnés du patrimoine. Elle a pour but de :

- sensibiliser et d'informer le public sur la valeur historique, culturelle, environnementale, économique et sociale de notre patrimoine.
- conserver, entretenir et défendre les constructions existantes ainsi que leur environnement, sites et paysages,
- défendre auprès des pouvoirs publics l'importance de ce patrimoine dont la disparition dégrade de manière irréversible le charme de nos bourgades qui font la notoriété de notre province et lui confèrent, par ailleurs son grand attrait touristique.



**Pour plus d'informations, consultez leur site régulièrement enrichi ou contactez-les.**

**[www.asma.fr](http://www.asma.fr)**

**Tél. 07 86 20 53 88**

**courriel : [contact@asma.fr](mailto:contact@asma.fr)**

# Projet de rénovation et d'économie d'énergie

Vous souhaitez réduire votre consommation d'énergie ou rénover votre logement ?  
Vous manquez d'informations sur les différents dispositifs d'aides dont vous pouvez bénéficier et peut-être aussi sur les matériaux les plus performants.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère de la Cohésion des territoires et l'ADEME ont mis en place des dispositifs pour vous inciter et vous accompagner dans la rénovation énergétique.

**Vous pouvez, depuis chez vous, estimer le montant des aides avec Simul'Aidés**

**<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>**

## **Des conseillers de proximité sont également à votre disposition :**

Que vous soyez propriétaire, bailleur ou locataire, les services de l'Espace Info-Energie vous accompagnent et vous orientent vers les aides financières mobilisables et les professionnels qualifiés adaptés à votre projet.

- L'Espace Info Energie de Guebwiller pour des conseils neutres, indépendants et gratuits en matière d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables.
- Le dispositif Oktave pour un accompagnement technique et financier personnalisé sur toutes les phases de votre projet de rénovation. Ils ont également pour rôle de répondre à vos questions concernant les démarches à effectuer sur le plan juridique.

**Contactez Nicolas Paulin à Guebwiller Espace Info Energie pour votre rendez-vous**

**Tel : 06 83 03 89 22 ou mail : [eie@rvgb.fr](mailto:eie@rvgb.fr)  
du lundi au jeudi 8h30 à 12h et  
14 à 17 h30 et  
le vendredi de 8h30 à 12h30**



En ces temps de crise, vous avez envie de devenir acteur du changement ?

Rejoignez **Bélénos** !

**Bélénos**  
énergie citoyenne

Dans le contexte global actuel de crises à répétition, sociale, sanitaire, économique ou environnementale, des adaptations de nos modes de vie paraissent nécessaires. La transition énergétique est l'une de ces adaptations. On peut y contribuer en réduisant nos consommations énergétiques mais également en participant au développement des énergies renouvelables.

#### Comment est né le projet ?

Au mois de février 2020 s'est tenue à Orschwihr une réunion publique à l'initiative de quelques habitants du secteur proposant de construire ensemble un **projet citoyen de production d'énergie renouvelable et locale**. Rapidement, le groupe de volontaires s'est agrandi. Ce dynamisme a permis de faire émerger le projet de création de **Bélénos**, en référence au dieu gaulois du soleil.

#### Quels sont les objectifs du projet ?

- Produire de l'énergie renouvelable en mettant en place des unités de production d'énergie électrique au moyen de panneaux photovoltaïques.
- Pouvoir placer son épargne dans une action qui améliore l'environnement local direct.
- Relocaliser sa production d'énergie et se la réapproprier.
- S'inscrire dans une démarche globale durable de la commune et participer à un projet collectif.

#### Comment y parvenir ?

La constitution de **Bélénos**, société coopérative sans but lucratif individuel d'enrichissement, permettra aux citoyens de devenir sociétaires. La maîtrise des projets restera aux mains des habitants et acteurs du territoire. Les décisions seront prises de manière démocratique et transparente.

#### Et en résumé ? **Bélénos** c'est quoi ?

- une future **coopérative** : tout le monde décide ensemble !
- une volonté de **transition énergétique** en commençant par produire de l'électricité photovoltaïque : il faut bien remplacer la centrale de Fessenheim !
- un projet **local** : on prévoit d'équiper des toitures solaires sur les communautés de communes de Guebwiller et de Rouffach.
- des **bénévoles** survoltés ! Dans les groupes statuts (montage de la société bien avancée), technique (plusieurs toitures en cours d'étude) et communication... Chacun y trouve sa place, apporte ses compétences et en acquiert de nouvelles !

#### Envie de participer à l'aventure ?

Vous pouvez devenir bénévole, mettre à disposition une grande toiture bien ensoleillée, et/ou investir financièrement le moment venu.

Bienvenue chez **Bélénos** !

Construire ensemble un projet citoyen d'énergie renouvelable

**Bélénos**

Participez à l'aventure **Bélénos** : un projet photovoltaïque local et collectif

Vous souhaitez participer au montage du projet

Vous avez une grande toiture sur laquelle **Bélénos** pourrait installer des panneaux photovoltaïques

Vous souhaitez contribuer financièrement au projet

Vous cochez au moins une des trois cases ? Contactez-nous ! [belenos.citoyen@gmail.com](mailto:belenos.citoyen@gmail.com)



Avec le soutien de la commune d'Orschwihr  
Avec la participation de l'association Alter Assoc Energie

Témoignage



Pourquoi j'ai rejoint **Bélénos** ?

Alain Grappe  
Vice-Président du conseil départemental du Haut-Rhin

Au cours de mes trois mandats comme maire de la commune, un certain nombre de projets à vocation environnementale ont été réalisés tel que le groupe scolaire « LES ORCHIDÉES » avec BERGHOLTZ ZELL qui est à l'équilibre énergétique ou encore l'isolation des bâtiments communaux tels que l'ancienne école maternelle ou la maison des associations et le remplacement des systèmes de chauffage.

Je m'investis aussi depuis de nombreuses années pour la protection et la préservation des landes sèches du BOLLENBERG en tant que président de l'association ORCHIDÉE et vice-président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Enfin, comme vice-président du département, je soutiens les objectifs de développement des énergies renouvelables de la collectivité afin que cette dernière soit pionnière dans ce domaine.

Pour toutes ces raisons je suis engagé dans le projet **Bélénos** et vous invite à nous rejoindre !



# la merule

La m erule, champignon lignivore, est pr esent dans plus de 50 d epartements en France. L'esp ece la plus retrouv ee est *Serpula lacrymans*, la m erule pleureuse. Il s'attaque aux charpentes et boiseries dans les maisons. Les conditions favorables  a son d eveloppement sont les bois  a fort taux d'humidit e (30  a 40 %), les milieux chauds (20  a 40  C, ce qui correspond  a l'int erieur d'une habitation) et les atmosph eres confin ees (> 90 % humidit e).



Ainsi des d efauts d'entretien, des d eg ats des eaux, des mauvais drainages, des erreurs de conception lors de r ehabilitations (enduits  tanches, obturations des ventilations) peuvent aboutir  a la rupture de l' equilibre hydrique. L'infection est la plupart du temps constat e lors du d eveloppement d'un carpophore :

Sa pr esence dans le Haut-Rhin reste localis ee. N eanmoins, l'article L.133-7 du code la construction et de l'habitation pr ecise que « *D es qu'il a connaissance de la pr esence de m erule dans un immeuble b ati, l'occupant de l'immeuble contamin e en fait la d eclaration en mairie. A d efaut d'occupant, la d eclaration incombe au propri etaire. Pour les parties communes d'un immeuble relevant de la loi n o 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropri ete des immeubles b atis, la d eclaration incombe au syndicat des copropri etaires.* »



**La sanction en cas d'absence de signalement est celle d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe soit 450   au moins**  
**En cas de doute, il est conseill e de faire  tablir un diagnostic.**  
**<https://merule-info.com/societe68-Haut-Rhin.htm>**  
**<http://ctbaplus.fr/>**

Il appartiendra au pr efet de prendre (ou non) un arr et e d elimitant ou actualisant les zones de pr esence du risque de m erule. Cet arr et e sera pris sur proposition ou apr es consultation des conseils municipaux int eress es. Dans ces zones, les bois et mat eriaux contamin es sont incin er es sur place ou trait es avant transport dans l'impossibilit e d'une destruction par incin eration. En cas de vente, il incombe au vendeur de fournir une information sur la pr esence de risque de m erule ( a annexer  a la promesse de vente ou  a l'acte authentique de vente).

Le Conseil Local de Santé Mentale ( CLSM) est une instance intercommunale et pluridisciplinaire, qui répond aux besoins en matière de santé mentale et qui favorise une meilleure inclusion des personnes concernées dans la société.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la santé mentale est un état de bien être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. 1 personne sur 5 est concernée par une problématique de santé mentale.

Le CLSM permet de mener une réflexion et des actions pour améliorer la prévention et la prise en compte de la santé mentale sur le territoire.

Le CLSM de Guebwiller- Rouffach est un des 10 CLSM du Haut-Rhin. Il est coprésidé par deux élues et rassemble des professionnels de la santé, des associations du médico-social, des représentants de patients, de la justice, de l'éducation et des élus. Il est animé et coordonné par une chargée de mission, mandatée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'an passé une réflexion a été menée autour de la problématique des addictions qui a abouti à :

- la création d'une plaquette d'information « addictions », imprimée en nombre et en cours de diffusion sur le territoire des 2 com-coms.
- la mise en place d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC) les jeudis après-midi à la médiathèque de Guebwiller.
- un projet d'une soirée débat sur ce thème des addictions.

→ Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'une aide à la reprise des soins et des accompagnements interrompus pendant le confinement

→ Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un accompagnement renforcé pour des besoins rendus plus complexes ou des troubles aggravés par la crise.

→ Vous êtes aidant et avez besoin de soutien

**Des solutions près de chez vous !**

Le 0800 360 360 vous met en relation avec les acteurs du secteur du handicap intervenant près de chez vous.

Organisés en « communauté 360 », ils vous apportent des solutions adaptées :

- soit en mobilisant des solutions immédiatement disponibles chez l'un d'eux,
- soit en proposant une réponse coordonnée,
- soit en créant de nouvelles solutions.



**Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?**

Appelez le

**0 800 360 360** Service & appel gratuits

**N° VERT D'APPUI**  
aux personnes handicapées et aux aidants dans le cadre de la crise, pour des solutions près de chez vous.

**Les coordonnateurs de parcours sont à votre écoute :**  
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

**La communauté 360 de votre territoire :**



Mes notes  
Mes questions

**Cette plaquette est à destination:**

- De tout public concerné
- Des familles
- Des élus

des cantons de Guebwiller - Ensisheim - Rouffach - Soultz



**SI VOUS VOUS ÊTES DÉJÀ DEMANDÉ...**

- JE N'ARRIVE PAS À ME EN PASSER...
- EST-CE UN PROBLÈME?
- VAIS-À PARTIR DE QUAND EST-ON DÉPENDANT?
- COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ?
- JE VOUDRAIS ME ARRÊTER MAIS IL M'Y ARRIVE PAS!

CLSM<sub>68</sub> ars

Je ne peux plus me passer de...



Qui peut m'aider? Qui contacter?

- **Maison des Addictions**  
23 avenue de la Santé 68000 COLMAR  
sur RDV - Hôtel Charles Healy à Soultz  
03.89.12.47.47
- **Associations & Téléconseil**  
contact: aadon@chc.colmar.fr  
site: teleconseil@chc.colmar.fr  
03.89.12.43.07
- **Association ARGILE**  
13 rue Feytaud 68000 COLMAR  
E-mail: argile@argile.fr  
Site Internet: www.argile.fr  
03.89.24.54.71

**Pour les jeunes (12-25 ans)**

Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)  
Confidentialité, Anonyme et Gratuit

Association ARGILE  
13 rue Feytaud 68000 COLMAR  
Tel: 03.89.24.54.71  
Forêt (ligne directe) : 06.79.05.44.06  
(appel du 06) - en journée

E-mail: argile@argile.fr  
Site Internet: www.argile.fr  
Facebook: facebook.com/CJCB

Personniers CJC :

- Maison des Adolescents (MDA) de Colmar  
1 Mercredi sur 2 - de 14h00 à 17h00  
Espace Sokolov - 25 avenue de Paris  
68000 COLMAR  
Tel: 03.89.32.01.15
- Médiathèque de Guebwiller  
ouvert après-midi - de 13h30 à 16h30  
hors vacances scolaires  
2 rue des Chasseurs  
68000 GUEBWILLER

• Consultation/Interventions sur demande  
03.89.24.54.71

## Le fleurissement, c'est l'affaire de la commune !

Dans les villes et villages, le fleurissement demande une organisation de plus en plus réfléchie des aménagements paysagers et une sélection des végétaux. Il intègre toujours davantage la notion de préservation et d'environnement...

Il faut à la fois :

- Proposer un cadre de vie agréable aux habitants et répondre à leurs attentes légitimes de nature et d'environnement de qualité.
- Favoriser la créativité florale de tous les habitants et encourager celle des agents communaux en charge des espaces verts.
- Etonner les visiteurs, comme les touristes en privilégiant la notoriété de la commune.
- Egayer et embellir le village et permettre à l'Alsace de tenir son rang de destination fleurie.

Alsace Destination Tourisme (ADT) propose chaque année des séances de sensibilisation et de conseils aux critères de fleurissement auxquelles nous participons.

Le label très sélectif de « village fleuri » garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale.

Les villages labellisés se donnent ainsi les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à leur attractivité touristique. Cependant, les critères, à l'origine dédiés à la qualité esthétique, ont laissé aujourd'hui une place prépondérante à la façon d'aménager et de gérer les espaces en faveur d'une végétalisation accrue.

Elus, jardiniers et bénévoles assurent le succès du fleurissement et c'est une condition essentielle de la réussite d'une démarche collective. Dans une petite commune comme la nôtre, il y a une réelle fierté de l'équipe municipale, des agents et des habitants à être labellisé 3 fleurs. Cette récompense est un geste d'accueil pour le visiteur, un signe de bienvenue, de fierté locale et surtout une contribution à l'attrait d'Orschwihr.

**Alors, FLEURISSONS, VEGETALISONS NOTRE COMMUNE.**

Le végétal est bénéfique non seulement pour des raisons esthétiques et paysagères, mais également pour la santé, le développement du lien social et la lutte contre la pollution de l'air.



## CONCOURS DU FLEURISSEMENT PALMARES 2020

### MAISONS AVEC JARDIN

- 1<sup>er</sup> Prix Mme Rita ROMANN
- 2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Alain GRAPPE
- 3<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Bernard KLEIN

**Hors concours :** M. et Mme Patrice WENTZEL

- M. et Mme Robert ROMANN
- M. et Mme Hubert CABEAU

### MAISONS ET FACADES

- 1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean-Louis ZIEGLER
- 2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Philippe SCHOTT
- 3<sup>ème</sup> Prix M. Bernard SIMON

**Hors concours :** M. et Mme Denis DRESCH

### MAISONS avec BALCON OU TERRASSE

- 1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean Jacques SIMON
- 2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Jean Jacques GEISS

### VITICULTEURS

- 1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean-Louis BRAUN
- 2<sup>ème</sup> Prix Cave Vinicole WOLFBERGER
- 3<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Camille BRAUN

**Hors concours :** Caves Maternelle HAEGELIN  
M. et Mme Jean Michel WELTY



# Etat Civil



## Naissances :

le 16/02/2019	Emma	fille de Loïck BARTSCH et Pauline XEUXET
le 26/02/2019	Camille	fil de Nicolas STEHLIN et Jessica REBHOLTZ
le 02/03/2019	Mathis	fil de Jason KARCH et Anne-Cécile VOELKLIN
le 06/03/2019	Martin	fil de Emmanuel THOMAS et Carole VOELKLIN
le 08/04/2019	Salomé	fille de Lionel WELTY et Marie PALOMBA
le 06/06/2019	Emilie	fille de Jonathan HAMM et Sophie BOEGLIN
le 06/11/2019	Marius	fil de Audric IMBER et Elizabeth HERTRICH
le 05/12/2019	Sunny	fille de Olivier DUBOIS et Clélia BAUER
le 24/01/2020	Victor	fil de Benoit MENU et Lucile MARCHAND
le 28/01/2020	Mattéo	fil de Baptiste VILLATTE et Alexia ACKERMANN
le 17/02/2020	Soline	fille de Jérôme BRUNTZ et Bénédicte MASUREL
le 10/03/2020	Emile	fil de Jean PARIS et Céline PERRIN
le 27/03/2020	Martin	fil de Julien HUSSER et Manon ROST
le 05/04/2020	Célestine	fille de Maxime MEYER et Elise GARNIER



## Mariage :

le 30/05/2019	Maxime REINHART et Elodie MERTZ
le 02/02/2020	Anaël STOEBER et Anne RUBEL
le 14/07/2020	Gilles JELTSCH et Linda WAGNER
le 29/08/2020	Sébastien MARTINEZ-MUNOZ et Virginie BRAUN-STARZOMSKI



## Décès :

le 14/05/2019  
le 22/05/2019  
le 23/05/2019  
le 15/08/2019  
le 20/08/2019  
le 18/09/2019  
le 20/09/2019  
le 23/12/2020  
le 17/03/2020  
le 30/03/2020  
le 02/04/2020  
le 06/04/2020  
le 14/07/2020  
le 24/09/2020  
le 11/09/2020

Fernand BRAUNEISEN  
Jeanne REINHART  
Edith DUVAUD  
Denise VOELKER  
Paul KRAFFT  
Jean Marie ROMINGER  
François SCHMITT  
Alice Marie Antoinette LANTZ  
Marie Henriette SCHMITT  
Lucien LEHMANN  
Jean Paul SIMON  
Sylvain ZUSSLIN  
Daniel FAZERLET  
Pascal MURÉ  
Jeanne ZIEGLER



## À L'Honneur

En raison de la Covid, nous n'avons pas pu mettre à l'honneur tous nos anciens, ni même ceux qui fêtaient leurs noces d'Or. Néanmoins nous vous faisons part des quelques photos que nous avons pu réaliser.

### LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Hélène VOELKLIN 85 ANS Avril 2019



Raymond RABOLD 85 ANS Mai 2019



René GEISS 95 ANS Mai 2019



François ZUSSLIN 85 ANS Octobre 2019



Marcelle SIMON 90 ANS Octobre 2019



Joseph VOELKER 85 ANS Octobre 2019



Germaine KIENER 80 ANS Janvier 2020



Angèle KRITTER 90 ANS Mars 2020

## LES NOCES D'OR :



Christiane GUGENBERGER et JEAN CLAUDE



# Ce qu'il faut savoir

## MAIRIE

11, rue de Soultzmatt – 68500 ORSCHWIHR  
Tél : 03 89 76 95 07 – Fax : 03 89 76 15 55  
Mail : [mairie.orschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.orschwihr@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-orschwihr.info](http://www.mairie-orschwihr.info)  
Heures d'ouverture :  
Lundi – vend : 8h à 12 h15 et 13h à 17 h  
Mardi – mercredi – jeudi : 8h à 12h15

## AGENCE POSTALE

4 Place St Nicolas – 68500 Orschwihr  
Tél : 03 89 83 01 57  
Lundi fermé  
Mardi à vendredi de 13h00 à 15h15  
Départ courrier 14h30

## BOULANGERIE Pain et Gourmandise

Lundi fermé  
Mardi à samedi de 6h30 à 12h30  
Dimanche de 7h00 à 12h00

## NUMEROS UTILES

SAMU 15  
POLICE 17  
POMPIERS 18  
URGENCE PORTABLE 112  
GENDARMERIE : 03 89 28 02 10  
BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04  
SOUS-PREFECTURE : 03 89 37 09 12  
PRESBYTERE « ISSENHEIM » : 03 89 76 82 50  
GROUPE SCOLAIRE « Les Orchidées » : 03 89 76 05 55  
HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00  
URGENCE E.D.F : 08 10 33 31 68  
CALEO URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00  
CALEO URGENCE EAU : 03 89 62 25 01  
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES  
« SOULTZ » : 03 89 74 83 10  
« BUHL » : 09 67 53 62 45  
OFFICE DU TOURISME GUEBWILLER : 03 89 76 10 63

## COM COM

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller  
1 rue des Malgré-Nous  
BP 80114  
68502 Guebwiller Cedex  
Tél. 03 89 62 12 34  
Fax 03 89 62 12 20

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00

## LES SERVICES

(Tous les services sont joignables au 03 89 62 12 34)

### Transport

Com Com Bus 03 89 62 56 10

Déchets Service Environnement  
03 89 28 59 90

13 Rue de l'Electricité - 68500 GUEBWILLER  
[environnement@cc-guebwiller.fr](mailto:environnement@cc-guebwiller.fr)

Déchets, centres « déchets-tri », tri sélectif

## COLLECTES

ORDURES MENAGERES - Mercredi semaines impaires  
SACS DE TRI - Lundi toutes les semaines  
BIODECHETS - Tous les vendredis

## AUTRES SERVICES

Espace Info Energie 06 83 03 89 22

Ramassage des déchets encombrants pour les personnes âgées à mobilité réduite ou invalides, directement à domicile.  
2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous

## Horaires d'ouverture des déchèteries :

### BUHL

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	Fermé
	Mardi et Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h
	Vendredi	Fermé
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

### SOULTZ

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Mardi et Jeudi	Fermé
	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

### SOULTZMATT

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h